

CERTILUX F

D.E.N.F.C. A ENERGIE PNEUMATIQUE

Ouverture – Fermeture pneumatique

Parc SEGRO – ZAC de Lamirault – 42 rue de Lamirault – CS20762 – 77090 COLLEGIEN – Tél. : 01 60 37 79 50 – Fax. : 01 60 37 79 89



CERTILUX FFP



CERTILUX FPV



Cette marque certifie :
La conformité à la norme NF EN 12101-2

Organisme certificateur CE :

TÜV Rheinland Nederland B.V.
P.O. Box 2220, 6802 CE ARNHEM - Westervoortsewijk 73
6827 AV ARNHEM – Pays-Bas
Téléphone : +31 (0)88 888 7 888 – Télécopie : +31 (0)88 888 7 879
Sites Internet : <http://www.tuv.com>
Email : info@nl.tuv.com



Cette marque certifie :

- La conformité à la norme NF S 61-937-1 et NF S 61-937-7
- Les valeurs des caractéristiques annoncées dans cette fiche
- La conformité aux règles de certification NF 537

Organisme certificateurNF :

AFNOR Certification
11, Rue Francis de Pressencé –
93571 La Plaine Saint Denis Cedex – France
Téléphone : +33 (0)1. 41.62.80.00 – Télécopie : +33 (0)1. 49.17.90.00
Sites Internet : <http://www.afnor.org> et <http://www.marque-nf.com>
Email : certification@afnor.org

LE DENFC CERTILUX F EST UN APPAREIL A LAMES TRANSLUCIDES, COMPLET, MONTE EN FACADE ET EQUIPE DES COMPOSANTS NECESSAIRES A SON OUVERTURE.

NOTICE TECHNIQUE :

CERTILUX FPP : Certilux Façade Pneumatique à lames Polycarbonate
CERTILUX FPV: Certilux Façade Pneumatique à lames Verre

DESCRIPTIF

Gamme de DENFC à lames polycarbonate 10 mm ou verre 10 mm motorisées par un vérin pneumatique pouvant être associé à des ressorts à gaz.

Le CERTILUX F est constitué de lames en polycarbonate 10mm ou verre de 10mm. Ces dernières pivotent sur un cadre en aluminium et peuvent être entourées d'un mini brise-vent livré monté ou séparément.

L'ouverture (position de sécurité) et le réarmement (la fermeture) sont obtenus par un vérin pneumatique associé ou non de ressort à gaz.

LIMITES DIMENSIONNELLES

LES REFERENCES DES MANOEUVRES SONT CONDITIONNEES PAR LES LIMITES DE POIDS ET DIMENSIONS CI-DESSOUS

Surface Géométrique d'ouverture (A_v) minimum : $0,25 \text{ m}^2$ ($L \times H$).

Surface Géométrique d'ouverture (A_v) maximale :

- Lames polycarbonate = 6 m^2 avec $500 \leq L \leq 2000 \text{ mm}$ et $503 \leq H \leq 3018 \text{ mm}$ (*Mini 3 lames*)
 - Lames verre = $3,25 \text{ m}^2$ avec $500 \leq L \leq 1600 \text{ mm}$ et $503 \leq H \leq 2028 \text{ mm}$ (*Mini 3 lames – Maxi 12 lames*)
- L = Largeur trémie (dimensions parallèles aux lames)
H = Hauteur trémie (dimensions perpendiculaires aux lames)
 $A_v = L \times H$
 $A_a = A_v \times C_v$ selon le tableau ci-dessous :

$0.25 \leq A_v < 6\text{m}^2$	$500 \leq L < 1000$	$1000 \leq L \leq 2000$
H < 1000	$C_v = 0,50$	$C_v = 0,50$
H \geq 1000	$C_v = 0,50$	$C_v = 0,62$

Pose du DENFC :

Selon DTU en vigueur (série 40 et 43).

Sens de pose : Motorisation toujours en traverse haute, lames horizontales uniquement.

L'inclinaison maximale autorisée est de 60 à 120° par rapport à l'horizontale.*

* **Sauf cadre D : 90° uniquement.**

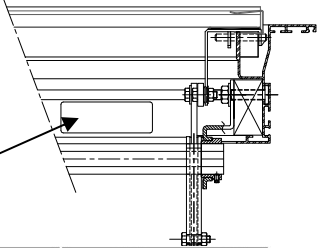
CARACTERISTIQUES D'ENTREE DE TELECOMMANDE



- Pression minimale de désenfumage : $P_a = P_c =$ mini 10 bars, maxi 20 bars (aération mini 6 bars).
- Volume de gaz nécessaire à P_c : $V_a = V_c =$ 2,1 NI pour les appareils de 3 à 5 lames
4,1 NI pour les appareils à partir de 6 lames

OPTIONS

- Contacts de position.
- Thermodéclencheur (70°, 103°, 138° et 182°C). ATTENTION au cas d'application.

MARQUAGE D'IDENTIFICATION



 DISPOSITIF D'ÉVACUATION NATURELLE DE FUMÉES ET DE LA CHALEUR EN 12 101-2 / 2003 SOUCHIER-BOULLET SAS - Parc SEGRO - ZAC DE LAMIRAULT 42 RUE DE LAMIRAULT - CS20762 - 77090 COLLEGIEN France Tel: 01.60.37.79.50 - Fax: 01.60.37.79.89 - www.souchier-boullet.com										 0336	
N° certificat CE:			Année du certificat CE:				N° DoP:				
Appareil / Modèle		Repérage appareil	Dénomination commerciale		Trémie (mm)	N° AR / Ligne de commande	N° Appareil	Date de fabrication	Energie de télécommande	Alimentation de service / Volume	Mode
Aa = m ²		Options:		x	T =°C	RE	B300,	Titulaire 19	En façade	En toiture	
Type WL 1500,		SL	Contact de position	T(-25)	RE	B300,	Titulaire 19	En façade	En toiture		

Explication du code de marquage CE – NF du produit :

1. Titulaire.
2. N° de certificat CE – Année de délivrance – Déclaration de performance.
3. N° d'identification de l'organisme de Certification.
4. Référence commerciale (Gamme – Modèle).
5. Dimensions de la trémie ou intérieur du dormant si monté en façade (L x H).
6. N° lot et année de fabrication.
7. Caractéristiques d'entrée de télécommande et d'alimentation, puissance ou volume.
8. Mode de fonctionnement : **E = Emission**.
9. Surface utile d'ouverture (Aa) **Nous consulter**.
10. Type : **B = ouvrant réarmable à distance**.
11. Classe de charge éolienne : **WL 1500**
12. Classe de surcharge neige : **NPD**
13. Classe de température ambiance basse : **T(-25)**
14. Classe de fiabilité : **Re 1000 (+10 000)**.
15. Classe de résistance à la chaleur : **B300**.
16. Classification au feu des composants (A1 et B-s1, d0).
17. Options et variantes.
18. N° de titulaire.
19. Installation du DENFC.
20. N° de DoP : **DoP LUX FPP-FPV**

CARACTERISTIQUES CERTIFIEES

Caractéristiques générales des D.E.N.F.C. (conformément au § 4 de la norme NF S 61-937-1 et au § 8.1 de la norme NF S 61-937-7) :

- Les D.E.N.F.C. ne délivrent pas d'ordre.
- Dispositifs permettant le contrôle des positions de sécurité et/ou d'attente du DENFC : Option contacts de position d'attente ou de sécurité.
- Energie de déblocage extérieure au DENFC : Réarmement à distance par vérin pneumatique.
- Indépendance fonctionnelle de l'autocommande et de la télécommande.
- Non réarmement à distance si passage en position de sécurité par autocommande : Option contacts de position d'attente ou de sécurité.
- Réarmement par télécommande seulement si l'énergie au réarmement précédent a été interrompue.
- Amortissement en fin de course.
- Type B

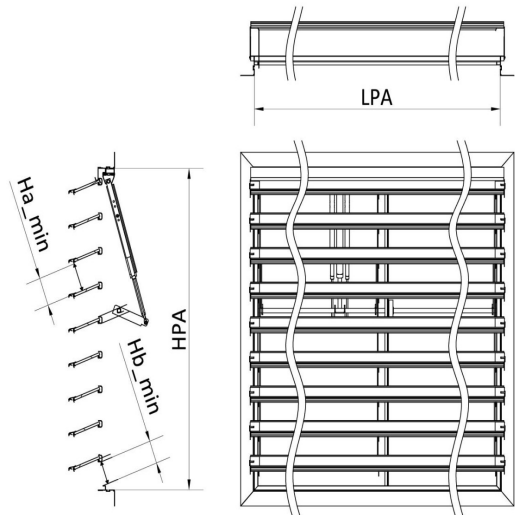
Caractéristiques générales des constituants (conformément au § 5 de la norme NF S 61-937-1 et au § 9 de la norme NF S 61-937-7) :

- Si option contacts de position d'attente et de sécurité: contacts secs indépendants du circuit d'alimentation.
- Classe III pour les matériels électriques fonctionnant sous très basse tension de sécurité (TBTS).
- Isolement des circuits électriques en TBTS et des circuits électriques des autres équipements.
- Indice de protection minimum IP 42.
- Présence du dispositif de connexion principal.
- Dispositif de connexion TBTS spécifique séparé et repéré.
- Dispositif d'arrêt de traction prévu à proximité de chaque dispositif de connexion d'entrée ou de sortie du DENFC.
- Caractéristiques électriques minimales des contacts de position.
- Indépendance des circuits électriques de contrôle avec d'autres circuits.
- Pressions d'épreuve des matériels pneumatiques.
- Caractéristiques de fonctionnement de déclencheur électromagnétique

DETERMINATION DE LA SLC (SELON NORME NF S 61937-8 DE JUILLET 2018)

Ce calcul ne prend en compte que le CERTILUX FP. Il ne tient pas compte des occultations possibles d'un ou plusieurs côtés, dues à une implantation particulière, ou au fait de mettre plusieurs CERTILUX FP côte à côte.

LPA : Largeur de passage d'air (dm) =	LPA
HPA : Hauteur passage d'air (dm) =	HPA
SGO : Surface géométrique d'ouverture (dm²) =	LPA x HPA



	LPA ≤ 2000 mm	LPA > 2000 mm
PDL : Pas de lame (dm) =	1,65	
CST : constante longueur entre HPA et bout entraxe lame (dm) =	1	
N : Nombre de lames (qte) = Arrondi entier supérieur	$(HPA - CST) / PDL$	
BR : Boitier de raccordement systématique en électrique ou option contact de position en pneumatique (dm²) =	0,57	
CP : Contact de position (dm²) =	0,10	
GO : Gousset total (dm²) =	$0,028 \times N$	$0,042 \times N$
Ha_min : distance minimale entre lame (dm) =	1,3555	
Hb_min : distance minimale entre ouvrant et dormant (lame du bas) (dm) =	1,101	
Hc : somme des longueurs libre entre lame projeté (dm) =	$Ha_min \times (N - 1) + Hb_min$	

De 4 à 5 lames PCA	
VOEM : Manœuvre pneumatique Ø50 C90mm + bielle_moteur (dm ²) =	1,92
AM_EH : Epaisseur arbre manœuvre hexagonale pneumatique Ø50 C90mm + bielle_moteur (dm) =	0,2302
A partir de 6 lames PCA	
VOEM : Manœuvre pneumatique Ø50 + bielle_moteur (dm ²) =	2,62
AM_EH : Epaisseur arbre manœuvre hexagonale pneumatique Ø50 + bielle_moteur (dm) =	0,2385
De 4 à 5 lames VERRE	
VOEM : Manœuvre pneumatique Ø50 C90mm + RAG + bielle_moteur (dm ²) =	3
AM_EH : Epaisseur arbre manœuvre hexagonale pneumatique Ø50 C90mm + RAG + bielle_moteur (dm) =	0,2302
A partir de 6 lames VERRE	
VOEM : Manœuvre pneumatique Ø50 + RAG + bielle_moteur (dm ²) =	3,72
AM_EH : Epaisseur arbre manœuvre hexagonale pneumatique Ø50 + RAG + bielle_moteur (dm) =	0,2385

	LPA ≤ 1600 mm	LPA > 1600 mm
EE : Epaisseur_Embiellage (dm) =	0,1	0,15
MC : Montant central (dm) =		0,2
RD : Retour drainage (dm) =	0,4	
LTO : largeur TOTAL d'obstruction (dm) =	0,5	0,75
SOL : Surface d'obstruction longitudinale (dm ²) =	SOL = Hc x LTO	
AM = AMH : Arbre_manoeuvre hexagonale(dm ²) =	(LPA - LTO) x AM_EH	
SO : Surface obstruée (dm ²) =	BR + CP + GO + VOEM + SOL + AM	
SPA: Surface de passage d'air(dm ²) =	[Ha_min x (N - 1) + Hb_min] x LPA	
SLC : Surface libre calculée (dm ²) =	SLC = SPA si SPA ≤ SGO sinon SLC = SGO	
SL : Surface libre (dm ²) =	SLC - SO	

NOTICE DE MONTAGE ET D'ENTRETIEN :

ENTRETIEN – ESSAIS SELON LA NF S 61933

Les opérations d'exploitation, de maintenance et de vérification périodique doivent être réalisées conformément aux règles et normes en vigueur.

- Dégager les accumulations de débris entre le cadre et les pare-vent ainsi que dans les goulottes de récupération d'eau des lames.
- Procéder à un essai de fonctionnement.
- Vérifier que les lames de l'appareil pivotent de $80^\circ \pm 5^\circ$.
- Vérifier l'état du vérin, le remplacer si nécessaire.
- Vérifier que le vérin est verrouillé en position de sécurité.
- Vérifier que la fermeture est totale et que le vérin est verrouillé.



**LA LUBRIFICATION DU VERIN PNEUMATIQUE EST INTERDITE
POUR EVITER DES INCOMPTABILITES AVEC LES LUBRIFICATIONS D'ORIGINE PERMANENTE.**

Pour le reste des opérations de maintenance, se référer à la fiche « **Echéancier de Maintenance Réf : EM001** ».

RECEPTION – STOCKAGE

- En présence du transporteur pratiquer une ouverture dans les film d'emballage afin de contrôler l'état générale des appareils principalement le laquage (rayure), (si besoin, suivre la procédure décrite dans nos conditions de vente).
- En cas de stockage prolonger, garder de préférence à l'abris de la lumière et loin des zones de travail (meulage à proximité).
- Expédition sur palette filmée à plat.

DEBALLAGE – MANUTENTION

- Prendre soin de ne pas rayer les faces des profils avec un outil coupant.
- Lever à plat les appareils de grandes dimensions et de préférences avec un système de levage.

FIXATION DU DENFC

La pose doit suivre les recommandations de la NF DTU en vigueur concernant la technologie utilisée. On veillera tout particulièrement à la planéité du support (± 2 mm) et à l'équerrage du cadre.

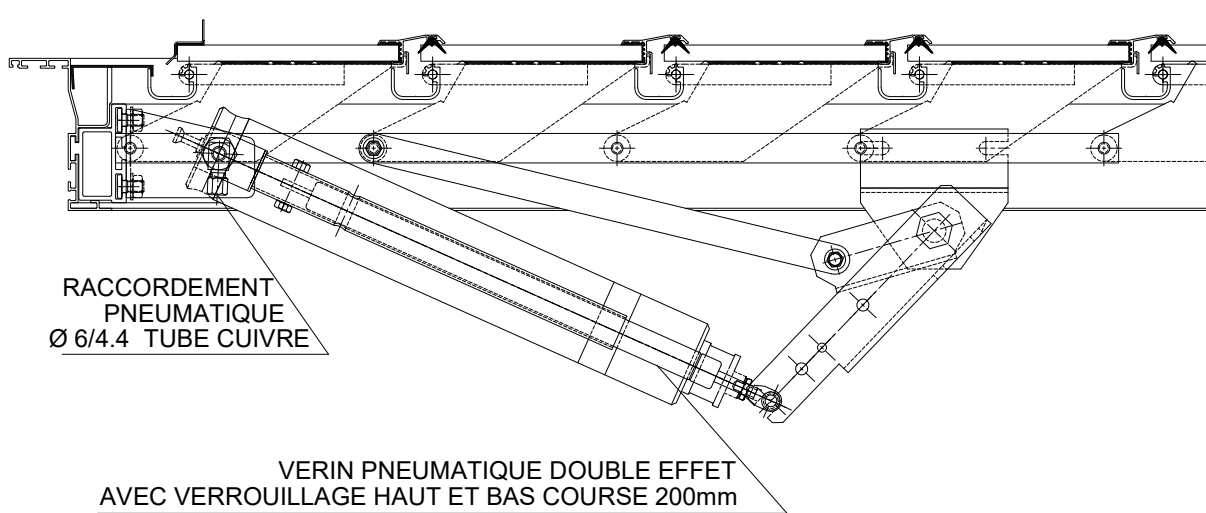


La structure doit pouvoir supporter la totalité du poids du châssis.

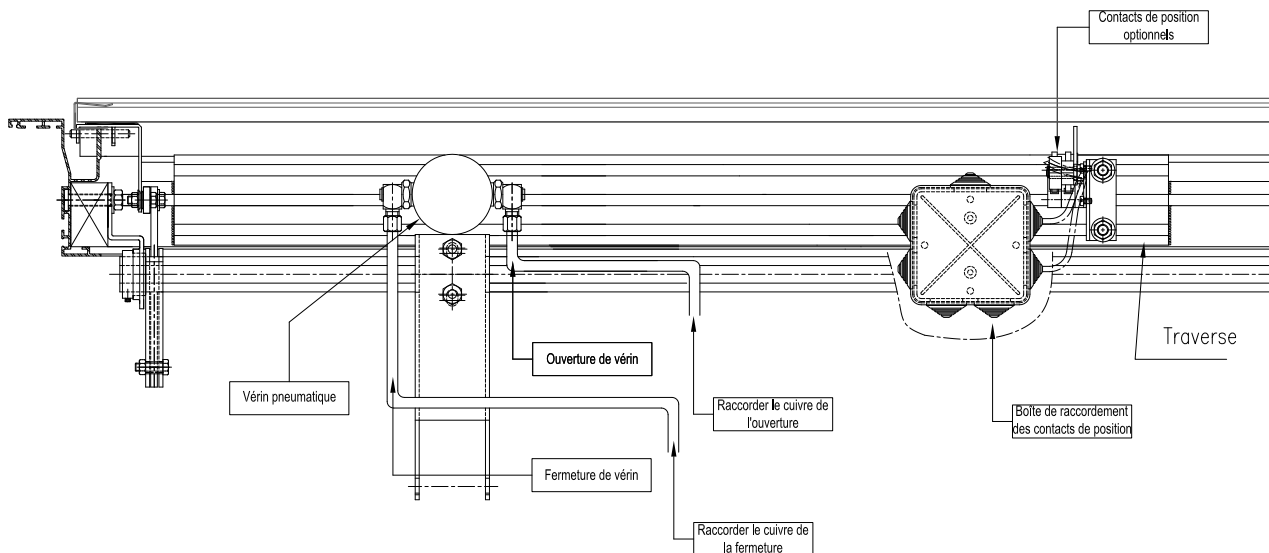
Le volume libre qui doit être dégagé aux abords de l'ouvrant pour ne pas diminuer sa surface utile doit être total.

MISE EN SERVICE DES ORGANES DE COMMANDE

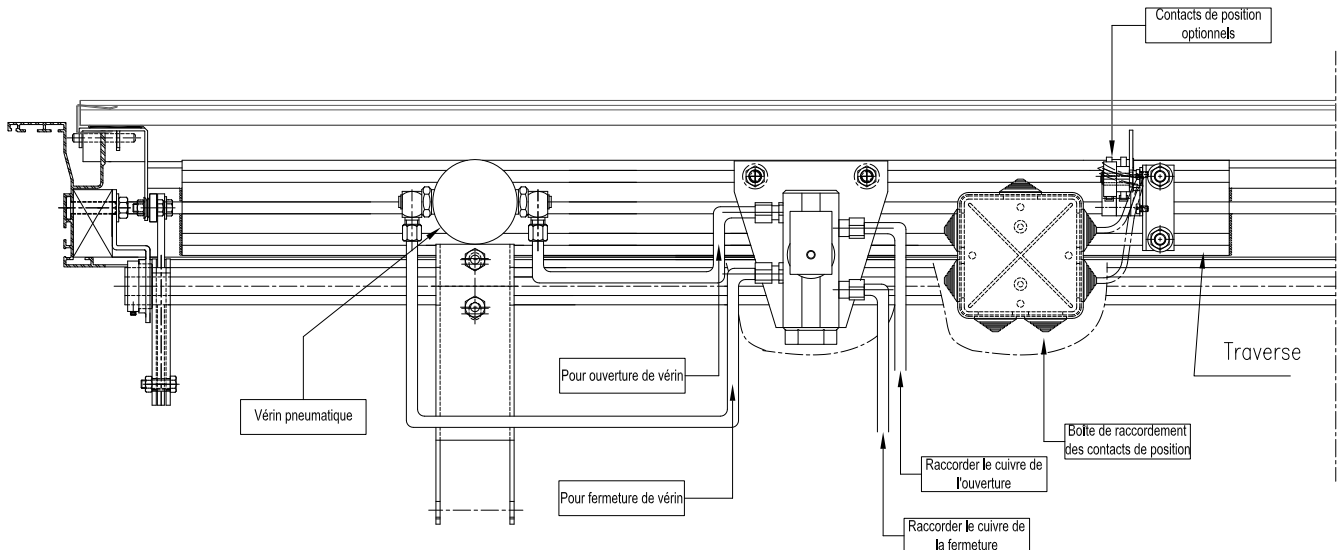
Raccordement selon les croquis ci-dessous :



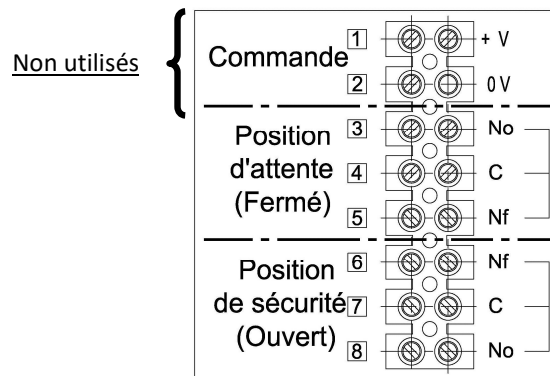
Raccordement sans déclencheur thermique :



Raccordement avec déclencheur thermique :



Raccordement des contacts de position :



Recommandations de mise en œuvre :

- L'énergie de sécurité doit provenir d'une Alimentation Pneumatique de Sécurité (APS).
- L'énergie de sécurité délivrée par une alimentation de sécurité doit être réservée à l'usage exclusif des fonctions de sécurité.
- Les canalisations doivent être entièrement réalisées en cuivre ou en acier inoxydable et doivent être garanties pour résister à une pression d'épreuve égale à 1.5 fois la pression de service et doivent être rendues inaccessibles au niveau d'accès 0.
- Les raccords sur la canalisation doivent être du type étanchéité métal contre métal.
- Les canalisations ne peuvent cheminer qu'à l'intérieur de locaux hors gel, ou alors être protégées efficacement contre le gel.
- Les DENFC doivent être installés de façon à rendre aisées les interventions de maintenance et de vérification. Ces interventions peuvent toutefois nécessiter l'ouverture d'une trappe de visite : dans ce cas, celle-ci sera placée au droit du dispositif et une information visible depuis le sol de ce local indiquera la nature de l'appareil.